

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 29 juin 2017
Rapporteur :
Monsieur Didier LENNON

N° 22

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 05/07/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 05/07/2017 (accusé de réception du 05/07/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Identification de voies

—————

La commission extra-municipale des noms de rues intègre régulièrement dans son « réservoir » des noms susceptibles d'être attribués aux nouvelles réalisations d'ouvrages routiers et il est prévu l'utilisation des noms ainsi validés en cas de nécessité.

Suite au dépôt du permis d'aménager n° 2923217-2 d'un lotissement privé secteur de Kerfeunteun, il est nécessaire de nommer une nouvelle voie en impasse.

Le nom de « Pierre Toulhoat - Artiste Quimpérois - 1923-2014 » extrait du réservoir validé par la commission extra-municipale des noms de rues le 9 juin 2015, est proposé.

Vous trouverez ci-annexée la biographie de cette personnalité ainsi que le plan de situation de cette nouvelle voie.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer à cette voie le nom de « Pierre Toulhoat ».